

Ce mémo est mis à votre disposition pour reprendre de façon simple et transparente



## L'essentiel de l'assurance Camions - Formule MINI

L'assurance Camions est un contrat assuré par Pacifica (filiale d'assurances dommages de Crédit Agricole Assurances), il permet de couvrir la responsabilité civile liée à l'utilisation des camions à usage professionnel que vous avez assurés.

### **SOUSCRIPTEURS**

Professionnels : artisans, commerçants et professions libérales.

Agriculteurs : exploitants agricoles, retraités, entreprises agricoles, CUMA, agriculteurs de plaisance (au sens Mutualité Sociale Agricole).

### **VÉHICULES ASSURÉS**

Camions dont le PTAC (Poids Total Autorisé en Charge) est supérieur à 3,5 tonnes et inférieur à 44 tonnes.

### **RESPONSABILITÉ CIVILE**

La responsabilité civile de votre contrat comprend :

- la responsabilité civile obligatoire, sans franchise,
- la sauvegarde de vos droits et de ceux des victimes, sans franchise.



### Bon à savoir

#### **EN CAS DE SINISTRE**

En cas de sinistre, contactez-nous rapidement en appelant le 0 800 810 812 (disponible 24h/24, 7j/7, appel gratuit depuis un poste fixe).

#### **FRANCHISE**

En fonction du sinistre et de la garantie, une somme dont le montant est indiqué dans votre confirmation d'adhésion reste à votre charge.

#### **GARANTIE(S) COMPLÉMENTAIRE(S) OPTIONNELLE(S)**

Si vous avez souscrit l'option et qu'elle est portée sur votre confirmation d'adhésion :

- la protection Corporelle du conducteur.

Indemnisation des conducteurs suite à un accident, sans franchise,

2 niveaux au choix : jusqu'à 100 000 € ou jusqu'à 1 000 000 €,

- l'assistance aux véhicules dès 0 km en cas de panne, d'accident, d'incendie, de vol ou de tentative de vol, de panne (remorquage : 2 000 € maxi),
- le bris de glace, sans franchise,
- les catastrophes naturelles et attentats.

Retrouvez l'ensemble des caractéristiques de ce produit dans les conditions générales et le cas échéant dans la confirmation d'adhésion.



Le bon sens a de l'avenir

PACIFICA est une entreprise régie par le Code des assurances. Société anonyme au capital de 252.432.825 € entièrement libéré. Siège social : 8/10 Boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris.

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Lorraine, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit – Siège social situé au 56 / 58 Avenue André Malraux 57000 METZ (Adresse postale : CS 71700 54017 NANCY CEDEX) – SIREN 775 616 162 RCS METZ – Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 022 719.

Document non contractuel - Informations valables au 06/04/2015, susceptibles d'évolutions.